

BOURG-EN-BRESSE CIRCULATION

Jumping populaire et couac de stationnement

BRESSE

Agence de Bourg-en-Bresse
6 place Joubert,
01 000 Bourg-en-Bresse

Téléphone

Rédaction : 04.74.21.66.66
Pub : 04.74.32.83.65

Mail

lptbourg@leprogres.fr
lpublicite01@leprogres.fr

Web

www.leprogres.fr/ain/
bourg-en-bresse

Facebook

www.facebook.com/leprogres.
bourg-en-bresse



■ C'est une grande première à Aintereexpo. Seules les Floralies attirent autant de monde. Photo Jean-Pierre BALFIN

La 27^e édition du Jumping international a été une franche réussite, avec 23 000 spectateurs. En revanche, les organisateurs devront se pencher, dès les prochaines semaines, sur un nouveau schéma de stationnement.

Plusieurs dizaines de minutes pour atteindre le parking nord d'Aintereexpo, puis se rendre compte qu'il n'y a plus de place et se résoudre à se garer le long de la départementale ou dans les petites rues avoisinantes, au grand dam des riverains. C'est la drôle de situation dans laquelle se sont retrouvés, samedi après-midi, bon nombre de visiteurs de cette 27^e édition du Jumping International de Bourg, intitulée à deux égards : d'abord gratuite, mais surtout transférée sur le site d'Aintereexpo. L'événement, qui regroupe plus de 300 cavaliers et 600 chevaux, a-t-il été victime de son succès ? « Il faut reconnaître ses erreurs », lance Alain Landais, prési-

dent de Bourg sports équestres. Alors que tous les box et camions devaient être installés au parking Est, cela n'a pu être le cas. « Certains se sont retrouvés sur les emplacements dédiés au public. » Près d'un tiers des places a ainsi été grignoté.

135 euros d'amende

Plan d'urgence sur la sécurité routière oblige, la préfecture a immédiatement alerté les organisateurs. Impossible de laisser les automobilistes gâcher le long de la départementale. Pendant près d'une heure, les annonces faites au micro, invitant les conducteurs à trouver d'autres places sous peine de payer 135 euros d'amende et d'avoir des points en moins sur leur permis, se sont multipliées. « Dans la montée de Tossiat, les automobilistes conduisent à 90 km/h, c'était trop dangereux de laisser la situation en l'état, indique Julien Kerdoncuf, directeur de cabinet du préfet. En revanche, nous avons eu une forme de tolérance pour les voitu-

Des travaux de revêtement en juillet

Début juillet, le parking Nord d'Aintereexpo, propriété de la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), devrait se refaire une beauté avec un vrai revêtement en bitume et des emplacements délimités. Terminés les nids-de-poule et les stationnements anarchiques en triple file. Une entrée et une sortie bien distinctes pour fluidifier la circulation devraient également voir le jour. Les 2 hectares devraient accueillir 900 places et les travaux durer deux mois, le tout pour une facture de 400 000 euros TTC. Une rénovation que les responsables du parc attendent « avec impatience ». Seront-elles suffisantes ? « On ne peut pas dimensionner les infrastructures par rapport au pic de l'année, ce ne serait pas rentable, explique Baptiste Monnot, directeur de cabinet à CA3B. Quant à l'espace de terrassement réalisé pour le Jumping, il pourrait être utilisé pendant le reste de l'année pour des stationnements. »

23 000

C'est le nombre de visiteurs comptabilisés pendant les quatre jours du Jumping International. Cette 27^e édition fait mieux que ce qu'espéraient les organisateurs qui visaient la barre des 20 000. En 2015 et en 2016, aux Vennes, il y avait eu 14 000 visiteurs, mais la manifestation était payante.

res qui étaient stationnées sur les trottoirs. » Selon le commissariat, les plaques d'immatriculation de 17 voitures ont été relevées. Seront-elles verbalisées ? Personne ne peut le confirmer. La Ville de Bourg, avait, quant à elle, refusé de mettre des amendes. Dimanche, entre 5 et 9 heures, les vigiles de la société privée ont installé des rubanises pour empêcher le stationnement, route de Pont-d'Ain. Des panneaux avertisseurs de danger ont également été mis en place et de la communication a été faite sur les réseaux sociaux, pour inciter les visiteurs à choisir les Vennes et Bouvent, pour pouvoir trouver une place.

« Dans les semaines à venir, dès que nous mettrons en place le projet 2018, nous allons réfléchir à des solutions pour que ces incidents ne se reproduisent pas », assure Alain Landais. Parc relais en amont, parking de délestage sont autant de possibilités. « Nous n'avons pas pu utiliser le parking de substitution qu'un entrepreneur met à disposition les soirs de match de la JL Bourg, parce qu'il était en travaux », précise l'organisateur.

Johanna Nezri

Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRF.L.ROUGE@leprogres.fr